

CONFERENCE DES MAIRES 2021 DU PETR VIIDOURLE CAMARGUE

Mercredi 25 novembre à Codognan

COMPTE RENDU

Présents : J. Rosier-Dufond, R. Crauste, T. Féline, B. Jullien, F. Gaudin, M. Cayrac, A. Brundu, P. Deschamps, P. Gras, T. Agnel, P. Bénézech, M. Chambellan, P. Fortunat-Déchamps, J-F. Laurent, B. Chluda, M. Debouverie, F. Dhuisme, A. Thérond, M-J. Pellet, F. Granier, J-M. Andriuzzi, I. Couderc, S. Renner, M. Larroque, P. Martinez, C. Lecerf, C. Marquier, C. Calvet, L. Fataccioli, J-M. Pubellier, F. Fenoy, D. Lonvis, G. Espinoza, C. Constant, R. Lefort

Administration PETR : M. Charlier, T. Denimal-Pinto, A. Montizon, A. Faye, L-V. Lepeu, P. Carlier, F. Cambessédès, C. Bazile, V. Couderc (Gard Tourisme), L. D'Ascanio et P. Grégoire (Rénov'Occitanie).

Monsieur P. Gras, Maire de Codognan et Vice-président du PETR, ouvre la réunion par un mot de bienvenue sur sa commune aux Maires du territoire. Il rappelle le rôle essentiel du PETR et insiste sur les attentes des élus.

Monsieur Martinez, Président du PETR, rappelle que la Conférence des Maires se renouvelle tous les ans. C'est l'occasion pour chacun de prendre connaissance des activités et orientations du PETR. Cette structure a besoin de l'appui territorial que représentent les élus communaux. Comme il le souligne, le PETR est un outil à disposition des communes, qui peuvent en solliciter l'expertise et l'ingénierie pour les projets et leurs financements.

1. Présentation du PETR et son fonctionnement

M. le Président fait part de l'adhésion de la Communauté de communes Pays de Lunel en 2021, faisant du PETR un territoire singulier de par son interdépartementalité.

Le PETR rassemble donc 5 communautés de communes membres du syndicat mixte (Pays de Sommières, Petite Camargue, Rhôny Vistre Vidourle, Terre de Camargue et Pays de Lunel). Ce territoire représente un ensemble de 50 communes et 150 611 habitants.

Le rôle principal du PETR est de soutenir, de favoriser et de coordonner les projets afin de garantir un développement harmonieux et répondre au mieux aux attentes et aux besoins de la population et des élus.

Sa gouvernance est assurée par 58 délégués des communautés de communes qui forment le Comité syndical. Les vice-présidents composant le Bureau.

La société civile est représentée par 20 personnes constituant le Conseil de développement.

Enfin, la Conférence des Maires se rassemble une fois par an.

Afin de mener à bien ses missions, le PETR s'est doté des moyens pour favoriser, développer ou co-construire:

- Le Patrimoine
- Le Tourisme
- La Contractualisation (Etat = CRTE, Région = CTO/Bourg-centre, Départements)
- La Gestion des fonds européens (3 programmes : LEADER, FEAMPA, FEDER)
- Le Plan Alimentaire Territorial
- Le Club des entrepreneurs en partenariat avec les CCI 30/34

D'autres activités sont présentes comme le guichet Rénov'Occitanie délégué par le CAUE 30 pour les EPCI gardoises.

Le PETR Vidourle Camargue est présidé par lui-même, **Pierre Martinez**, Président de la communauté de communes du Pays de Sommières, accompagné par 9 Vice-présidences formant le Bureau :

1er vice-président, **Philippe GRAS**, chargé du développement économique et du Conseil de développement,

2ème vice-président, **Jean DENAT**, chargé de la transition écologique, du climat et de la biodiversité

3ème vice-président, **Thierry FELINE**, chargé du Projet de territoire, de la cohésion sociale et du cadre de vie,

4ème vice-présidente, **Véronique MARTIN**, chargée de Culture, du patrimoine et du mécénat,

5ème vice-présidente, **Josiane ROSIER-DUFOND**, chargée de la promotion et du développement touristique,

6ème vice-président, **André BRUNDU**, chargé des savoir-faire et des traditions,

7ème vice-président, **Thierry AGNEL**, chargé des finances et de la commande publique,

8ème vice-président, **Patrice SPEZIALE**, chargé du Projet Alimentaire Territorial et du soutien à la ruralité,

9ème vice-président, **Loïc FATACCIOLI**, chargé de la mobilité, de l'interconnexion et de la coopération entre territoires

2. Le Projet de territoire

M. Martinez cède la parole au directeur Maxime CHARLIER pour la présentation.

Le Projet de territoire, socle partagé et transversal, définit les grandes orientations du territoire et les actions futures en cohérence avec les politiques publiques. Il est rédigé en tenant compte des projets de territoire des communautés de communes qui composent le PETR Vidourle Camargue et dans un souci de cohésion territoriale.

Il est révisé lors de chaque renouvellement général.

Suite à la concertation menée, il est soumis pour avis aux élus de la Conférence des Maires.

3. Présentation des missions

Chaque chargé de mission expose les points importants, les chiffres et des exemples de mise en œuvre en 2021.

La mission contractualisation et ingénierie financière de projets

Frédéric CAMBESSEDES

Reconnu dans le cadre de la contractualisation, le PETR est en capacité de rassembler les acteurs (Départements, Région, Etat, Europe) pour optimiser les financements.

- Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) 2021-26 porté par l'Etat = DETR, DSIL
- Le Contrat Territorial Occitanie (CTO) et le dispositif « Bourg-centre » 2022-27 portés par la Région

Ce qu'il faut retenir est le rôle facilitateur, intégrateur et évolutif du contrat.

2 Enjeux forts pour cette nouvelle mission dédiée à 100 % aux communes :

- ➔ Soutenir les communes dans le montage administratif des dossiers de demande d'aide
- ➔ Accompagner les démarches collectives dans la réponse aux appels à projets (Plan Relance, Agence de l'eau, ADEME, DDTM, DRAAF, etc.).

Il est souligné l'importance de l'information donnée en continu par les communes sur leurs projets pour un meilleur suivi par le service contractualisation.

Mission Patrimoine

Patricia CARLIER

Les objectifs de la mission portent sur l'inventaire, la sauvegarde, la conservation, la transmission et valorisation du patrimoine culturel bâti et immatériel, du territoire du PETR.

La mission apporte son expérience aux communes voulant sauvegarder leur patrimoine, dans le montage des dossiers et la recherche de financements.

Tout le travail mené sur les singularités et les richesses de ce patrimoine a conduit à l'élaboration concertée d'une candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire » qui sera déposée courant 2022.

Mission LEADER

Aude FAYE et Adrien MONTIZON

Le Programme LEADER 2014/2020 arrive à son terme avec, dans l'attente d'un bilan plus détaillé qui vous sera communiqué, les premiers résultats : 98 projets ont obtenu une aide d'un montant total de 2 243 900 € et 21 autres projets sont en cours de réalisation.

L'attention sera portée sur une nouvelle candidature LEADER Programme 2021/2027. La concertation sous forme d'ateliers avec les acteurs du territoire débutera en 2022.

Mission FEAMPA

Louis-Vincent LEPEU

Le programme FEAMPA est pour sa part clôturé. Le bilan du Programme 2014/2020 s'établit ainsi :

- 540 000 € de FEAMP programmé
- 24 projets subventionnés pour un montant total de 1 150 000 € investis sur le territoire
- 100% de programmation atteint en 2021
- Encore 11 dossiers à amener au paiement jusqu'en juin 2023

Le programme FEAMPA 2021/2027 est d'ores et déjà amorcé. La phase de concertation des acteurs s'est déroulée au 1^{er} semestre 2021.

La rédaction du dossier de candidature est basée sur 5 fiches actions et une enveloppe demandée de 750 000 €.

L'audition et la sélection des territoires candidats se fera d'ici l'été pour dans la continuité le démarrage du programme et de l'animation aux porteurs de projets du territoire.

Mission Tourisme

Véronique COUDERC

La mission est pilotée par une commission composée d'élus, des offices de tourisme et présidée par J. Rosier-Dufond, Vice-présidente au tourisme.

L'agent mis à disposition par Gard Tourisme, autrefois à plein temps au bénéfice du PETR, suite à la réorganisation, poursuit maintenant uniquement les dossiers en cours comme « Site remarquable du Gout », les « Eco-passeurs » ou l'animation du label « Vignobles et Découvertes ».

Il est à noter en 2021 la réalisation, avec des financements LEADER, d'un outil de promotion et de découverte du vignoble et du territoire, le sac à dos « Le Comporte ». La communication est complétée avec la réalisation de portraits de vigneron et une campagne photographique en cours de réalisation.

Mission Plan Alimentaire Territorial

Titouan DENIMAL-PINTO

Un PAT c'est un outil collectif, rassemblant les acteurs locaux autour d'un objectif commun : l'alimentation de qualité, locale et durable.

Les objectifs :

- ⇒ Mise en cohérence
- ⇒ Synergie entre acteurs de la chaîne alimentaire
- ⇒ Appui aux communes et aux EPCIs dans la mise en place d'actions...

En novembre 2021, le lancement de la démarche se traduit par la réalisation d'un diagnostic territorial alimentaire, pour aboutir à l'été 2022 à une candidature de reconnaissance nationale.

Si la stratégie alimentaire territoriale est retenue, débutera la phase opérationnelle par la mise en œuvre des actions.

Le Club des entrepreneurs

Maxime CHARLIER

Il favorise les échanges d'expériences entre chefs d'entreprises, crée des courants d'affaires, mène des actions commune, échange avec les élus du territoire.

Plus de 40 chefs d'entreprises se réunissent régulièrement pour découvrir le savoir-faire d'une entreprise, une démarche originale ou des temps d'échanges. Basé surtout sur l'entraide, il fédère un noyau d'adhérents fidèles depuis 15 ans.

Les élus sont fortement invités à participer aux rencontres du Club, leurs présences étant très appréciées par les membres.

Rénov'Occitanie, guichet unique sud Gard

Lucas D'ASCANIO et Patrick GREGOIRE

Ils présentent un service de proximité avec des permanences territoriales sur Aigues Mortes, Le Grau du Roi, Gallargues Le Montueux, Vergèze, Calvisson, Sommières, Aimargues, Vauvert.

Pour répondre à l'attente des habitants, des prestations de conseils personnalisés sont proposées.

Ce service réuni dans un seul parcours pour la rénovation énergétique, au début du conseil, la définition du projet, puis les solutions de financement, jusqu'à l'accompagnement aux travaux.

La parole est donnée aux élus :

M. le Maire de Montpezat, J-M. Andriuzzi demande des précisions sur les accompagnements possibles et les aides dont pourrait bénéficier sa commune.

M. Martinez lui suggère de prendre directement contact avec les services pour une réponse individualisée.

En conclusion et pour poursuivre les discussions, M. Martinez a invité les élus autour d'un verre.

Après toutes ces informations, les Maires ont eu l'opportunité d'échanger, de questionner, de solliciter le PETR.

Poser les bases d'un projet ou prendre rendez-vous avec les agents présents, les élus ont profité de cette Conférence des Maires et sont repartis avec de nouvelles idées.

Compte-rendu rédigé le 25/11/2019 à Aimargues,

Le Président du PETR Vidourle Camargue
Pierre Martinez

